



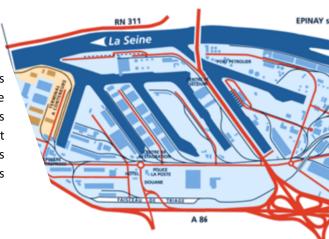








La Communauté Portuaire Seine Aval représente les entreprises des ports de Gennevilliers, Nanterre et Limay. En tant qu'association, elle s'efforce de rendre le territoire attractif, tout en représentant les entreprises auprès des collectivités territoriales. Son rôle est également d'améliorer la vie dans la zone d'activité portuaire en favorisant les liens entre les différentes entreprises dans le but de développer des synergies, que ce soit par la mutualisation ou la revalorisation.



#### LE CONTEXTE

Forte de sa position privilégiée en tant que pont entre les entreprises privées adhérentes et les collectivités territoriales, et profitant des immenses potentialités offertes par le port de Gennevilliers, la Communauté portuaire Seine Aval s'est engagée dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale. Cet engagement s'inscrit dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME, la région et la Drieat, dans le cadre du plan "Territoires franciliens zéro déchet" initié en 2022.

### **DESCRIPTION DE LA SYNERGIE**

Pendant les fêtes de fin d'année, la société Ourry, en tant qu'adhérente, a sollicité la Communauté portuaire Seine Aval pour organiser une synergie de récupération de surplus de matières. En effet, l'entreprise s'est retrouvée avec plus de 100 big bags de sel de déneigement pesant 600 kg chacun, ce qui entravait ses activités. Cette matière était stockée dans un entrepôt sans réelles perspectives de débouchés.

La CPSA a mobilisé son réseau pour proposer ce stock à plusieurs adhérents ou partenaires locaux, privilégiant ainsi les circuits courts. Cette matière pouvait rester sur le territoire et profiter à des tiers qui n'auraient pas eu besoin de s'approvisionner ailleurs. Économies financières, réduction de l'empreinte carbone, solidarité territoriale, tous ces éléments étaient réunis pour concrétiser cette synergie. La CPSA a joué un rôle crucial en facilitant cette collaboration, en mettant en relation Ourry avec d'autres acteurs tout en organisant la logistique de récupération, sans perturber l'activité du donateur.

Au total, cinq entreprises et deux municipalités ont bénéficié de cette ressource, représentant entre 60 et 70 tonnes d'économies de matières.



## **CONTACT**

Prénom / Nom : Mehdi Boujdaine

Structure: CPSA

Mail: mehdi.boujdaine@cp-sa.fr Téléphone: 06 20 07 77 03



# ÉTAPES DE LA SYNERGIE

**Étape 1 :** Consultation du stock, chiffrage et reconnaissance via photos pour pouvoir communiquer.

**Étape 2 :** Communication globale, contact avec les entreprises intéressées.

**Étape 3**: Répartition des stocks pour un partage avec un maximum d'intéressés.

**Étape 4 :** Organisation de la logistique de récupération.

**Étape 5 :** Suivi et évaluation de la synergie.

# MOYENS MIS EN ŒUVRE

## Moyens humains:

- Le chargé de mission est chargé d'organiser les passages selon des créneaux préétablis et de faire le lien entre le fournisseur et le récupérateur
- En fonction de la quantité de sacs, au minimum deux individus sont nécessaires : l'un pour manier le chariot et l'autre pour assurer la réception sécurisée et le transport des marchandises.

## Moyens techniques:

- Camions-bennes ou autres véhicules adaptés pour le transport.
- Chariot équipé d'une grue télescopique,
  capable de lever jusqu'à 600 kg.



## LES LEVIERS ET LES FREINS

#### Leviers identifiés :

 Reconnaissance de la valeur de la ressource à réutiliser par des bénéficiaires pertinents sur le port, équipés du matériel adéquat pour sa récupération.

## Freins rencontrés :

 Difficulté à évaluer précisément le stock disponible, ce qui est pourtant essentiel pour choisir l'équipement le plus adapté, afin de venir récupérer la matière.

#### Perspective envisagée :

 Création d'un tiers-lieu de stockage temporaire dédié à ce type de ressource, à travers la mise en place d'une bourse au réemploi de matériaux.

# LES BÉNÉFICES

#### 1. Pour le donateur :

Cette synergie a permis à OURRY de libérer de l'espace vital pour son activité principale. En déléguant cette prestation à la CPSA, Ourry n'a eu aucun travail à mener pour la coordination et a évité des coûts que la ressource aurait engendrés si elle avait été traitée comme des déchets.

#### 2. Pour les bénéficiaires :

Au total, cinq entreprises et deux municipalités ont bénéficié de cette ressource, représentant entre 60 et 70 tonnes d'économie de matières. Cela équivaut à des économies financières non négligeables, sachant qu'un sac a une valeur unitaire oscillant entre 150 et 250 euros. Soit une économie financière globale de 15 000 euros pour cette synergie.

#### 3. Pour la décarbonation du territoire :

Si l'on considère une estimation de 0,8 gramme de CO2e par kilogramme de sel produit, alors pour 60 tonnes (soit 60 000 kg) de sel de déneigement économisées, les émissions de CO2 évitées seraient d'environ 48 000 grammes de CO2e, soit 48 kg CO2e. D'ailleurs nous ne les prenons pas en compte, mais les coûts potentiels de transports auraient été nécessaires si un bénéficiaire d'un autre territoire avait dû se procurer cette ressource, ce que nous avons évité par la priorisation des circuits courts et notre démarche d'écologie industrielle et territoriale de facto.

# **FINANCEURS**



## DRIEAT Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transpoi





